



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 06 septembre à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 31 aout 2021 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, Mme Danielle BRETTEL, M. Emmanuel PÉRAN, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoint, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Camille BOSSARD, Mme. Valérie BROSSE, Mme. Virginie DUMONT, M. Claude GENDRON, M. Eric LEMONNIER, Mme. Liliane LUBARSKI, Mme. Sandrine METIER, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,
ABSENTS : M. Gérard PERRIGAULT, pouvoir à Mme. PINEL
Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, pouvoir à Mme. LUBARSKI
M. Pascal COUMAILLEAU, pouvoir à M. PERAN
M. Jean-Paul BERJOT, pouvoir à M. RICHARD
Mme. Carole HAMON, pouvoir à Mme. Brosse
M. Pascal MAUDET-CARRION, pouvoir à M. PAGES
M. Serge FRALEUX, pouvoir à Mme. METIER

Secrétaire de séance : Mme MASSON, assistée de M. CHICHIGNOUD, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°CM.2021.074

Objet : Cadre de vie - Marché de curage des fossés

Jusqu'à présent la commune proposait un marché annuel pour ses opérations de curage des fossés de ses voies rurales.

Pour une question de qualité du travail réalisé, il est préférable de lancer un marché pluriannuel pour garantir un suivi du travail réalisé par l'entreprise.

La consultation a été lancée auprès de 04 entreprises.

Seule l'entreprise Pascal Journois a répondu dans les conditions suivantes :

- Reprofilage de fossé : 1.35 €/ml, soit un prix estimatif pour 8000 mètres de 10 800 €HT (12 960 €TTC), soit 43 200 €HT (hors actualisation à appliquer puisque le marché peut être reconduit pour 4 ans (1 an reconductible 3 fois au maximum))

LE CONSEIL,

- Vu les articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande publique (procédure adaptée),
- Vu la consultation lancée selon la loi n°2020-1525 du 07 décembre 2020 d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (ASAP),
- Considérant l'exposé de M. VASNIER, Conseiller Municipal Délégué,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise Pascal JOURNOIS pour un coût de 1.35 €/HT/ml, soit un coût annuel de 10 800 €/HT (12 960 €TTC) pour 8000 ml.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Pour extrait conforme
Le Maire,**





DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 06 septembre à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 31 août 2021 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉRAN, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoint, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Camille BOSSARD, Mme. Valérie BROSSE, Mme. Virginie DUMONT, M. Claude GENDRON, M. Eric LEMONNIER, Mme. Liliane LUBARSKI, Mme. Sandrine METIER, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,
ABSENTS : M. Gérard PERRIGAULT, pouvoir à Mme. PINEL
Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, pouvoir à Mme. LUBARSKI
M. Pascal COUMAILLEAU, pouvoir à M. PERAN
M. Jean-Paul BERJOT, pouvoir à M. RICHARD
Mme. Carole HAMON, pouvoir à Mme. Brosse
M. Pascal MAUDET-CARRION, pouvoir à M. PAGES
M. Serge FRALEUX, pouvoir à Mme. METIER

Secrétaire de séance : Mme MASSON, assistée de M. CHICHIGNOUD, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°CM.2021.075

Objet : 2 Vie municipale – Modification des commissions municipales et d'un groupe de travail

En complément de :

- la délibération 2020.032 en date du 08 juin 2020 définissant les commissions municipales et leurs compositions,
- la délibération 2020.069 en date du 07 septembre 2020 créant le groupe de travail « Lignes Directrices de Gestion » (LDG),
- l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux lors de la séance du 05 juillet 2021,

...il convient de procéder à des changements de membres des commissions municipales et du groupe de travail « LDG » suite à des démissions de conseillers municipaux et des souhaits de changement.

LE CONSEIL,

- VU les articles. L 2121-22 et L 2121-21 du CGCT,
- VU les délibérations 2020.032 du 08 juin 2020 et 2021-072 définissant les commissions municipales et leurs compositions,

- VU l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux lors de la séance du 05 juillet 2021
- CONSIDERANT l'exposé de M. RICHARD, Maire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : DECIDE de voter à main levée, à l'unanimité de l'assemblée (conformément aux dispositions du CGCT, notamment de son article L2121-21) *la modification des commissions,*

ARTICLE 2 : DECIDE de modifier comme suit les 7 commissions suivantes :

- Commission 1 « Enfance-Jeunesse »
M. Gautier par M. Coumailleau
- Commission 2 - « Sports et Vie associative »
M. Gautier par M. Lemonnier
- Commission 4 « Citoyenneté et Solidarité »
Mme. Manuela Pinel par Mme. Dumont
- Commission 5 - « Urbanisme et Habitat »
M. Février par M. Lemonnier
M. Gautier par Mme. Dumont
- Commission 6 Commission 6 « Vie Locale »
M. Février par M. Vasnier
- M. Coumailleau par M. Perrigault
- Commission 7 - « Environnement / Cadre de vie / Transports »
M. Février par M. Ravailier
M. Gautier par M. Lemonnier
- Commission 8 - « Patrimoine »
M. Février par M. Dumilieu
M. Gautier par M. Coumailleau
- Commission 9 - « Finances »
M. Février par Mme. Masson

Ainsi, la nouvelle composition des commissions est la suivante :

1 - « Enfance-Jeunesse »

- Mme. Josette MASSON
- Mme. Anne-Laure DUVAL
- Mme. Anne-Sophie BLOT
- Mme. Camille BOSSARD
- M. Pascal COUMAILLEAU
- Mme. Manuela PINEL
- Mme. Pascale VITRE
- Mme. Valérie BROSSE
- Mme. Carole HAMON

2 - « Sports et Vie associative »

- Mme. Danielle BRETTEL-RENAULT
- M. Pascal COUMAILLEAU
- M. Eric LEMONNIER
- M. Claude GENDRON
- Mme. Manuela PINEL
- M. Michel RAVAILLER
- M. Alain VASNIER
- Mme. Carole HAMON
- M. Jean-Robert PAGES

3 - « Culture, communication »

- M. Christian DUMILIEU
- Mme. Anne-Sophie BLOT
- Mme. Camille BOSSARD
- Mme. Danielle BRETTEL-RENAULT
- M. Pascal COUMAILLEAU
- M. Claude GENDRON
- Mme. Pascale VITRE
- M. Serge FRALEUX
- Mme. Carole HAMON

4 - « Citoyenneté et Solidarité »

- Mme. Marie-Annick BRUEZIERE
- M. Jean-Paul BERJOT
- Mme. Camille BOSSARD
- Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI
- Mme. Liliane LUBARSKI
- Mme. Virginie DUMONT
- Mme. Pascale VITRE
- M. Serge FRALEUX
- M. Pascal MAUDET-CARRION

5 - « Urbanisme et Habitat »

- M. Gérard PERRIGAULT
- M. Jean-Paul BERJOT
- M. Eric LEMONNIER
- Mme. Virginie DUMONT
- M. Claude GENDRON
- M. Michel RAVAILLER
- M. Alain VASNIER
- M. Serge FRALEUX
- Mme. Sandrine METIER

6 - « Vie locale »

- M. Emmanuel PERAN
- M. Christian DUMILIEU
- Mme. Marie-Annick BRUEZIERE
- M. Jean-Paul BERJOT
- Mme. Anne-Laure DUVAL
- M. Alain VASNIER
- M. Gérard PERRIGAULT
- M. Pascal MAUDET-CARRION
- M. Jean-Robert PAGES

7 - « Environn./Cadre de vie / Transports »

- M. Gérard PERRIGAULT
- M. Jean-Paul BERJOT
- M. Michel RAVAILLER
- M. Pascal COUMAILLEAU
- M. Eric LEMONNIER
- M. Claude GENDRON
- M. Alain VASNIER
- M. Pascal MAUDET-CARRION
- Mme. Sandrine METIER

8 - « Patrimoine »

- M. Emmanuel PERAN
- M. Christian DUMILIEU
- Mme. Anne-Sophie BLOT
- Mme. Anne-Laure DUVAL
- M. Pascal COUMAILLEAU
- Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI
- M. Michel RAVAILLER
- Mme Sandrine METIER
- Mme Valérie BROSSE

9 - « Finances »

- M. Christian DUMILIEU
- M. Gérard PERRIGAULT
- M. Emmanuel PERAN
- Mme. Anne-Sophie BLOT
- Mme. Josette MASSON
- Mme. Anne-Laure DUVAL
- Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI
- Mme Valérie BROSSE
- M. Jean-Robert PAGES

10 - « Ressources Humaines »

- Mme. Anne-Sophie BLOT
- Mme. Camille BOSSARD
- Mme. Josette MASSON
- Mme. Manuela PINEL
- M. Pascal COUMAILLEAU
- M. Christian DUMILIEU
- M. Emmanuel PERAN
- Mme. Valérie BROSE
- M. Pascal MAUDET-CARRION

ARTICLE 3 : REMPLACE M. FEVRIER par Mme. BLOT dans le groupe de travail « LDG »
Ainsi, la nouvelle composition est la suivante :

- Mme. BLOT
- M. DUMILIEU
- M. RICHARD
- Mme. BROSSE

ARTICLE 4 : AUTORISE M. RICHARD, Maire, à signer toutes les pièces se rapportant à cette délibération

Pour extrait conforme
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 07/09/2021
Reçu en préfecture le 07/09/2021
Affiché le
ID : 035-213502511-20210906-2021_075-DE



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 06 septembre à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 31 aout 2021 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉRAN, Mme. Mari-Annick BRUEZIERE, Adjoints, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Camille BOSSARD, Mme. Valérie BROSE, Mme. Virginie DUMONT, M. Claude GENDRON, M. Eric LEMONNIER, Mme. Liliane LUBARSKI, Mme. Sandrine METIER, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

ABSENTS : M. Gérard PERRIGAULT, pouvoir à Mme. PINEL
Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, pouvoir à Mme. LUBARSKI
M. Pascal COUMAILLEAU, pouvoir à M. PERAN
M. Jean-Paul BERJOT, pouvoir à M. RICHARD
Mme. Carole HAMON, pouvoir à Mme. Brosse
M. Pascal MAUDET-CARRION, pouvoir à M. PAGES
M. Serge FRALEUX, pouvoir à Mme. METIER

Secrétaire de séance : Mme MASSON, assistée de M. CHICHIGNOUD, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°CM.2021.076

Objet : Personnel – Modification du temps de travail d'un agent

Il est exposé aux conseillers la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'un agent d'animation, actuellement à temps non complet (32h hebdomadaires) à 35 heures hebdomadaires afin de répondre aux besoins du Service Enfance / Jeunesse (ALSH).

LE CONSEIL,

CONSIDÉRANT l'exposé de Madame DUVAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : DECIDE de modifier comme suite le temps de travail hebdomadaire d'un agent d'animation

Grade	Fonction	Ancien temps de travail hebdomadaire	Nouveau temps de travail hebdomadaire	A compter du
Adjoint d'animation	Animation ALSH / Périscolaire	32 h	35 h	01/10/2021

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2021,

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.



Pour extrait conforme
Le Maire,

[Signature]



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 06 septembre à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 31 aout 2021 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme. Anne-Laure DUVAL, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉRAN, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoint, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Camille BOSSARD, Mme. Valérie BROUSSE, Mme. Virginie DUMONT, M. Claude GENDRON, M. Eric LEMONNIER, Mme. Liliane LUBARSKI, Mme. Sandrine METIER, M. Jean-Robert PAGES, Mme. Manuela PINEL, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,
ABSENTS : M. Gérard PERRIGAULT, pouvoir à Mme. PINEL
Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, pouvoir à Mme. LUBARSKI
M. Pascal COUMAILLEAU, pouvoir à M. PERAN
M. Jean-Paul BERJOT, pouvoir à M. RICHARD
Mme. Carole HAMON, pouvoir à Mme. Brosse
M. Pascal MAUDET-CARRION, pouvoir à M. PAGES
M. Serge FRALEUX, pouvoir à Mme. METIER

Secrétaire de séance : Mme MASSON, assistée de M. CHICHIGNOUD, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°CM.2021.077

Objet : Personnel : Dépenses avancées – Remboursements

Dans l'attente de l'ouverture d'une régie une fois que l'équipe Enfance Jeunesse aura pris toutes ses fonctions début septembre, il convient de rembourser une avance de dépenses faite par un agent de la collectivité.

LE CONSEIL,

- VU l'exposé de Madame DUVAL, Adjointe au Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : DECIDE de procéder au remboursement des personnes suivantes,

- Laetitia NOURRY : 15.22 € (objet : mini-camp : boulangerie et matériel),
- Gérard SANS-CHAGRIN : 15,60 € (objet : compteurs de personnes pour les animations)

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme
Le Maire,

